



## Demande de bourse de lycée en ligne (rappels)

publié le 23/05/2018

**Pensez à effectuer la demande de bourse de lycée en ligne pour votre enfant scolarisé actuellement en 3e et qui sera au lycée à la rentrée 2018.**

**Pour cela, connectez vous à Scolarité services en cliquant sur le lien :** <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>

L'identifiant et le mot de passe sont ceux qui vous servent habituellement à accéder aux téléservices (demande précédente de bourse notamment). Si vous avez perdu votre mot de passe, il est possible d'en obtenir un autre sur simple demande auprès du secrétariat.

Afin de vous accompagner dans vos démarches de demande de bourse des lycées en ligne, un tutoriel est mis à votre disposition sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale

Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://youtu.be/QdoWWMKZLjk>

### Portfolio



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**